

Procédure d'obtention d'un visa par la plateforme E-visa du Cameroun

Prérequis

Vous devez avoir en votre possession les éléments suivants :

- 1) Un ordinateur ou téléphone Android
- 2) Une connexion internet
- 3) Un passeport en court de validité
- 4) Une carte bancaire VISA ou MASTERCARD
- 5) Scanner séparément les pièces justificatives de la demande de visa

Modalités

- 1) Le visa d'entrée, suivant le cas, sera dorénavant délivré avec entrées multiples ; et sa durée a été prolongée. Celle-ci court désormais jusqu'à six (06) mois pour le visa court séjour, et douze (12) mois pour le visa long séjour.
- 2) Les tarifs pour leur part ont été harmonisés et se présentent comme suit :
 - Visa court séjour ordinaire (06 mois) : 100 000 FCFA ;
 - Visa court séjour express (06 mois) : 150 000 FCFA ;
 - Visa long séjour ordinaire (12 mois) : 150 000 FCFA ;
 - Visa long séjour express (12 mois) : 200 000 FCFA.
- 3) Le Visa de transit d'une durée maximale de cinq (5 jours) quant à lui reste gratuit.

Procédure

1) Le pré-enrôlement en ligne par le demandeur

Tout d'abord vous devez accéder à la plateforme <https://evisacam.cm/> ou <https://evisacam.com/>. Sur la page d'accueil de la plateforme vous pouvez soit créer un compte ou soit vous connecter si vous en avez déjà un. Cette page s'illustre ainsi :

PORTAIL DES PRESTATIONS CONSULAIRES

FAQ CONTACT SERVICES ENREGISTRER CONNEXION FRANÇAIS (FR)

REPUBLIC OF CAMEROON
REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX - TRAVAIL - PATRIE
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

PORTAIL DES PRESTATIONS CONSULAIRES

Inscrivez-vous Connexion

©2023 - République du Cameroun - Tous droits réservés | Conditions d'utilisation

Réalisé par **IMPACT** **Palmaris R&D SAS**

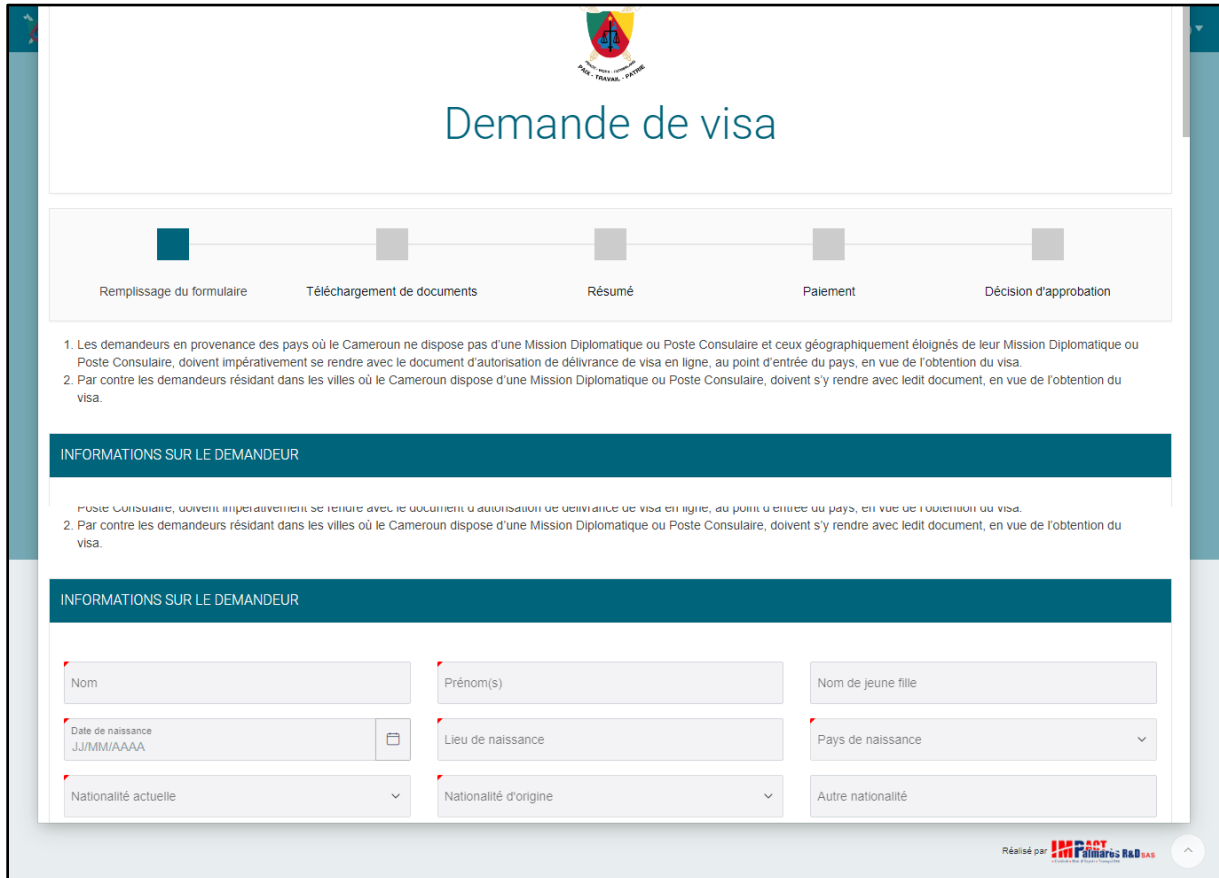
Une fois connecté, vous accédez à la page de gestion de vos demandes de visas, et vous cliquer sur « Demandes de visas » :



Vous accédez à une nouvelle page dans laquelle vous devez cliquer sur « Nouvelle demande »



Vous accédez donc au formulaire de la demande de visa dans lequel vous devrez obligatoirement renseigner tous les champs marqués en rouge « * ». Ce formulaire s'illustre de cette manière :



The screenshot shows a web interface for a visa application. At the top, there is a logo and the text "Demande de visa". Below this is a progress bar with five steps: "Remplissage du formulaire", "Téléchargement de documents", "Résumé", "Paiement", and "Décision d'approbation". The first step is highlighted in dark blue. Below the progress bar, there are two numbered instructions in red text:

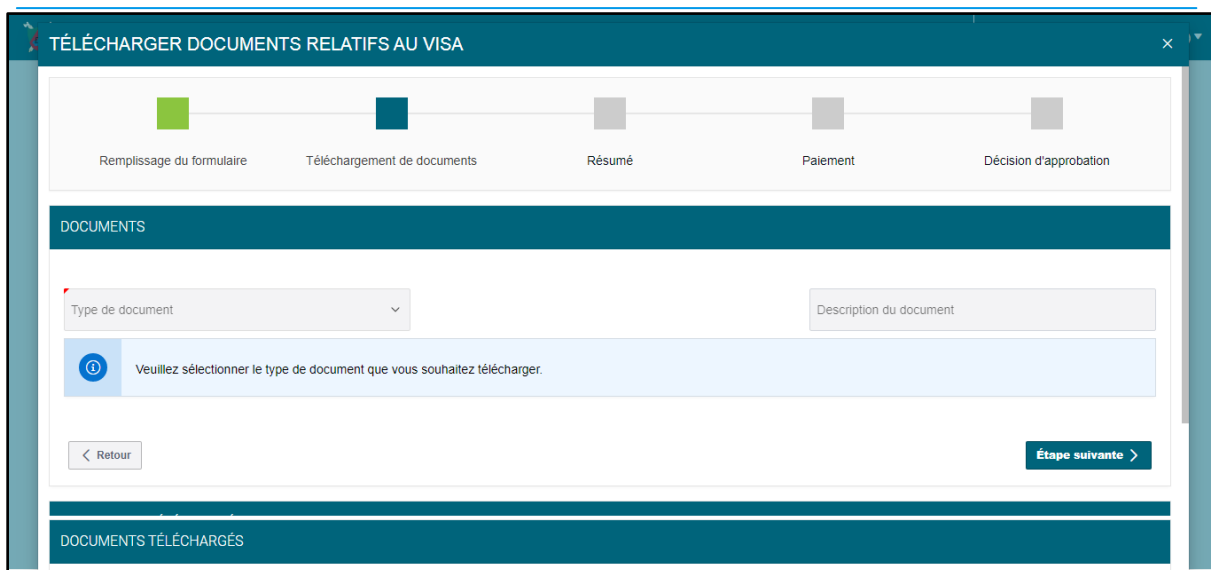
1. Les demandeurs en provenance des pays où le Cameroun ne dispose pas d'une Mission Diplomatique ou Poste Consulaire et ceux géographiquement éloignés de leur Mission Diplomatique ou Poste Consulaire, doivent impérativement se rendre avec le document d'autorisation de délivrance de visa en ligne, au point d'entrée du pays, en vue de l'obtention du visa.
2. Par contre les demandeurs résidant dans les villes où le Cameroun dispose d'une Mission Diplomatique ou Poste Consulaire, doivent s'y rendre avec ledit document, en vue de l'obtention du visa.

Below the instructions, there are two sections titled "INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR". The first section contains the same two instructions. The second section contains a form with the following fields:

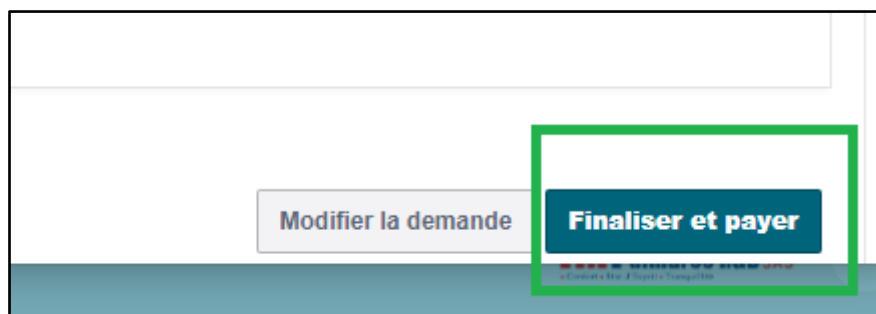
- Nom (marked with a red asterisk)
- Prénom(s) (marked with a red asterisk)
- Nom de jeune fille
- Date de naissance (JJ/MM/AAAA, marked with a red asterisk)
- Lieu de naissance (marked with a red asterisk)
- Pays de naissance (dropdown menu, marked with a red asterisk)
- Nationalité actuelle (dropdown menu, marked with a red asterisk)
- Nationalité d'origine (dropdown menu, marked with a red asterisk)
- Autre nationalité

At the bottom right of the form, there is a small logo and the text "Réalisé par: MINISTRE DES Affaires Étrangères RAO CAS".

Après avoir rempli le formulaire, vous le sauvegardez, puis vous accédez à la page de chargement des pièces justificatives. Cette page s'illustre de la manière suivante :



Après avoir chargé toutes les pièces justificatives, cliquez sur « Etape suivante ». Vous accèderez à la page de vérification de vos informations. Si tout est correct, cliquez sur « Finaliser et payer ».



2) Le paiement des frais en ligne

Il se fait via divers modes notamment : Master card et Visa. A la suite de cette opération, le demandeur reçoit une notification de la preuve de paiement par courrier électronique ou SMS quelques minutes plus tard. Si vous ne le recevez pas dans votre courriel, veuillez vérifier vos spams. Si vous n'avez rien reçu sur vos spams, allez sur la page de gestion de vos demandes de visas pour télécharger votre preuve de paiement. Ce document s'illustre ainsi :



REPUBLIC OF CAMEROON
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



Preuve de paiement
Proof of Payment

IDENTITÉ DU DEMANDEUR / APPLICANT'S ID

3) Le traitement de la demande

Il s'effectue par la Mission Diplomatique ou le Poste Consulaire juridiquement compétent ou géographiquement proche. Pour les demandeurs des zones éloignées des Postes et de non couverture, une autorisation de délivrance de visa en ligne assortie d'un QR Code, clôture cette phase. Pour ceux résidant dans la ville où est situé le Poste compétent, une notification générée automatiquement leur est envoyée par courrier électronique ou SMS pour une prise de rendez-vous pour la formalité d'enrôlement biométrique. L'une ou l'autre des procédures se déroule dans un délai de 72 heures après le pré-enrôlement. Ce délai est de 24 heures dans le cadre d'une procédure expresse. Le document contenant le QR Code s'illustre ainsi :



REPUBLIC OF CAMEROON
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN



Pré-enrôlement approuvé
Approved pre-enrolment

IDENTITÉ DU DEMANDEUR / IDENTITY OF APPLICANT

4) L'apposition du visa

Elle s'effectue soit au Poste frontière d'entrée pour les détenteurs de l'autorisation 6 de délivrance de visa en ligne, soit au Poste Diplomatique ou Consulaire compétent pour les demandeurs qui y ont effectué leur enrôlement biométrique. Il faut préciser à l'intention des membres du corps diplomatique que la procédure de demande de visa d'entrée sur le territoire national est la même pour les visas de courtoisie, **excepté l'étape du paiement en ligne car ces visas demeurent gratuits.**